



**Certificat concernant le résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur un règlement d'emprunt**

---

Suite à la tenue de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le *Règlement CA-2025-443 ordonnant des travaux de reconstruction de la caserne 22, située au 1920, rue Brébeuf, à Longueuil et décrétant, à ces fins, et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt*, je certifie que :

- 1° le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement est de 356 071;
- 2° le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 000;
- 3° le nombre de demandes faites est de 0;
- 4° ce règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Longueuil, le 22 septembre 2025  
L'assistante-greffière,  
Carole Leroux, avocate